

INRP : un démantèlement à marche forcée

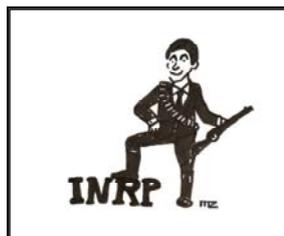
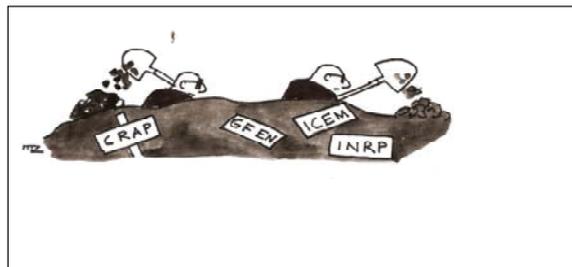
Le 6 décembre, le comité technique paritaire (CTP) de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) vote à une courte majorité le décret de dissolution de l'établissement, à compter du 1^{er} janvier 2011. Rebaptisé " Institut français de l'éducation ", l'INRP passe ainsi sous la tutelle unique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en intégrant l'ENS Lyon. Il s'agit d'un nouveau mauvais coup porté à la recherche et à l'innovation en matière d'éducation.

Quant au Musée national de l'Éducation (une trentaine d'agents), situé à Rouen et dépendant de l'INRP, les personnels du Musée apprennent par une dépêche AEF, datée du 9 décembre, que le Musée est transféré au Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP), à compter du 1^{er} janvier 2011, l'ENS Lyon n'en voulant pas. Non prévu à l'ordre du jour, le projet de décret a été soumis aux CTP et CTPC du CNDP le 9 décembre, au forcing, malgré les protestations des représentants du personnel. De l'aveu même de la direction générale du CNDP, celle-ci ne semble pas, dans un délai aussi bref, être en mesure de pouvoir assurer le paiement des salaires des agents du MNE à la fin janvier.

Le Conseil Supérieur de l'éducation a rejeté vendredi 10 décembre, par 49 voix contre, 9 abstentions et une voix pour, le projet de décret de dissolution et son corollaire, le rattachement du Musée au CNDP.

Ce rattachement, en soi, ne serait pas absurde (le Musée, créé par Jules Ferry, est à l'origine de l'INRP et du CNDP), mais la procédure - absence de concertation, de réflexion et de projet cohérent, coups de force, brutalité, désinvolture - est inadmissible et témoigne d'un mépris des personnels et de leurs missions.

Le Conseil d'administration de l'INRP n'a été consulté ni sur la dissolution ni sur le transfert du Musée au CNDP. Le comité technique paritaire n'a jamais été informé de l'éventualité d'un transfert au CNDP, pourtant sa dernière séance date du lundi 6 décembre après midi, soit à peine plus de 48 heures avant la publication de la dépêche AEF.



Ces successions de coups de force, depuis l'annonce de la dissolution de l'INRP au CA/CS extraordinaire du 17 septembre dernier, révèlent les véritables objectifs du ministère de l'Éducation nationale : la disparition et le démantèlement de l'INRP.

Alain Barbier, CGT Culture

*NB : lors de la réunion du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, un vote sur le décret de dissolution a eu lieu avec ce résultat : **Pour : 3, Contre : 13, Abstention : 1...***

L'anglais à 3 ans... Qui est dupe des annonces de Luc Chatel ?

Aujourd'hui, les Recteurs suppriment la quasi-totalité des intervenants extérieurs pour enseigner l'anglais à l'école élémentaire..., l'enseignement des langues n'est pas toujours effectif du CE1 au CM2..., l'Éducation nationale ne se donne plus les moyens de former les personnels à cet enseignement..., ceux qui reçoivent l'habilitation n'ont pas eu une formation de qualité..., et depuis quatre ans, les ministères de l'Éducation nationale et de la Famille s'ingénient à détruire l'école maternelle...

C'est pourtant dans ce contexte que Luc Chatel, par une annonce "écran de fumée" et "coup médiatique" à la fois, dit vouloir étendre l'enseignement de l'anglais à la maternelle !

Bien entendu, il ne saurait être question de créer des postes ou de payer des intervenants ! Non, le ministre envisage tout simplement l'utilisation de l'informatique comme vecteur d'apprentissage pour les enfants de 3 ans, ceci alors que les spécialistes en la matière sont circonspects, aucune étude n'ayant été menée à ce sujet.

Ainsi, imaginer que des moyens audio-visuels, si sophistiqués soient-ils, puissent remplacer le rôle d'un encadrant pédagogique, prêterait à rire si cela ne reflétait la triste réalité de ce qu'est devenu le ministère de l'Éducation nationale : un ministère sans moyen, ne fonctionnant plus que sur l'apparence et ayant perdu toute crédibilité !

L'objectif est, ici, de faire diversion dans le but de pallier la contestation face à la rentrée 2011 calamiteuse qui s'annonce.

La CGT Éduc'action exige que Luc Chatel donne au Service Public d'Éducation les moyens de fonctionner au lieu de lancer des annonces hasardeuses et sans lendemain.

Yvon Guesnier